EELV Bayonne 3

Une politique cohérente des déchets doit partir du Département pour réduire les déchets à la source

La politique de gestion des déchets a, dit-on, progresser depuis ces dernières années.

Mais la persistance de problèmes, notamment l’augmentation de la production des déchets ménagers et industrialo-chimiques laisse de moins en moins de marge à une cohérence et occasionne des conflits d’usages territoriaux et surtout la non-prise en compte de l’avis des citoyens.

1 – MISER SUR LE TRI SÉLECTIF. La politique des déchets doit s’inscrire dans une vraie action de réduction des déchets à la source par un tri sélectif permettant un nouvel usage de certains déchets facilement réutilisables (métal, verre, papier). Actuellement sur l’agglomération, le tri sélectif ne dépasse pas les 10% de la production de déchets. Et cette situation perdure depuis plus de 20 ans que le dispositif de tri est mis en place. L’information du citoyen n’est pas ici cohérente.

2 – REVOIR LES MODES DE CONSOMMATION PRODUCTEURS DE DÉCHETS. La question du tri des matières plastiques issues de la consommation, essentiellement en grandes surfaces, appelle une nécessaire résolution du problème de production à la base. Nous souhaitons ici réunion l’ensemble des acteurs de la filière : industriels de l’agro-alimentaire et des produits ménagers (etc.) ; associations responsables de consommateurs ; associations militantes pour une consommation différente basée sur les circuits courts ; commerçants et artisans ; associations environnementales de protection des sites ruraux affectés par les décharges sauvages ou « officielles » ; associations de protection maritime, etc.

3 – METTRE EN PLACE UN PLAN DE SUPPRESSION DES SITES DE DÉCHETS ULTIMES.

En ce qui concerne les déchets plus « ultimes », une solution doit être trouvée à l’origine de la consommation et du recyclage des déchets de type industriels et électrochimiques en particulier, source de pollution supplémentaire dans des secteurs ruraux et pouvant porter atteinte de manière générale aux nappes phréatiques.

4 – METTRE UN TERME AU TRANSPORT DES DÉCHETS ÉLECTRONIQUES ET ETECTRO-MENAGERS VERS LES PAYS PAUVRES. Cette nouvelle politique de déchets qui peut s’expérimenter à l’échelle d’un département doit s’inscrire aussi dans un arrêt des exportations de déchets ultimes et lourds en direction des pays pauvres, notamment d’Asie du Sud-Est, où les conditions de travail exposent les populations à des risques pour la santé.

5 – POUR UNE COMPÉTENCE UNIQUE DE GESTION DES DÉCHETS. Communes autrefois et intercommunalité pour le ramassage des déchets (CABAB sur l’urbanité), gestion des déchets par des intercomunalités et syndicats différents (Bil ta Garbi et autres), communications dispersées, entrée en jeux de sociétés privées (Canopia), gestion des déchets dangereux industriels et portuaires par l’État et la Région. Voilà un demi-siècle que la cohérence en matière de gestion des déchets est totalement incompréhensible pour les citoyens et entraîne incohérences (Hazketa à Hasparren entre autres) et conflits. Pour plus de cohérence, il est indispensable qu’une seule institution soir en charge des déchets, depuis leur réduction à la base à leur traitement. Nous proposons que le Département, institution de proximité soit en charge de ce dossier.

Mixel ESTEBAN, Isabelle LABADIE LEMIERE (Aude NOGUES, Juan MUNOZ), Candidats EELV et citoyens à Bayonne 3